

Paris, le 07 juin 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carrefour Européen des Radios Libres© : Une cinquantaine de décideurs européens de la radiodiffusion associative réunis à Strasbourg

A l'invitation du Syndicat National des Radios Libres, une cinquantaine de radios représentant une vingtaine de nationalités vont se réunir à Strasbourg les 11 et 12 juin 2013, dans le cadre des sessions parlementaires qui se tiennent au même moment au Parlement Européen.

Tous les ans, des milliers de volontaires accompagnés par des professionnels, offrent l'opportunité à plus de 300.000 européens d'être entendus sur leur(s) territoire(s) de vie. Ces citoyens invités à l'antenne, qu'ils soient responsables associatifs, chefs d'entreprise, artistes, élus,... sont des acteurs de leur territoire et ils bénéficient de l'impact des radios de proximité au service de leur communauté. Si les points communs entre radios associatives sont nombreux, d'un pays à l'autre, les différences aussi, notamment législatives. La législation européenne offre quelques bases de coopération mais doit aller plus loin dans la défense de nos médias de territoire.

Le cadre réglementaire européen est en pleine évolution : il s'agit pour nous d'anticiper au maximum et de sécuriser les médias associatifs et communautaires. A l'heure européenne, comment favoriser la mobilité de nos volontaires et de nos salariés ? Comment leur donner de nouvelles compétences et de nouveaux outils ? L'évolution de la réglementation européenne peut-elle être favorable à la radiodiffusion associative et communautaire ? Quel rôle peuvent jouer les autorités de régulation dans ce processus pour pérenniser et sécuriser les radios et leurs équipes ? **Autant de question auxquelles nous avons souhaité réfléchir avec nos partenaires européens venus de 18 pays européens, les 10, 11 et 12 juin, à Strasbourg.**

De nombreux intervenants

Le **SNRL** tient à remercier les différents intervenants qui viendront échanger avec nous durant ce premier **Carrefour Européen des Radios Libres**, notamment M. Emmanuel Gabla, membre du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, Mmes Catherine Trautmann et Bernadette Vergnaud, Députées européennes, Mme Emmanuelle Machet, Secrétaire Générale de l'EPRA (Plate-forme européenne des instances de régulation) et Mme Sally Galiana, Présidente de l'AMARC Europe.

Merci de relayer l'information et de nous en tenir informé.

Contact presse : Pierre Montel - 06 62 92 65 21 – communication@snrl.fr